

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
A l'att.de D. DE SAEGER
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : 029P/11
N/Réf. : AVL/CC/BXL-2.338/s.504
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le 27 juillet 2011

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue du Pépin, 9-23. Demande de permis modificatif pour la partie non encore construite à front de rue.
(Dossier traité par : G. Van Nerom)

Suite à votre courrier du 16 juin 2011 sous référence, réceptionné le 24 juin dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 20 juillet 2011.

Le dossier concerne un immeuble de logements situé dans la zone de protection du palais d'Egmont. Elle porte sur des modifications mineures à apporter au permis octroyé telles que le déplacement de certaines fenêtres, l'ajout de fenêtres en toiture, le déplacement de balcons en façade arrière, etc.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail car elle constate que ces modifications n'auront pas d'impact sur le bien classé. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique (respect du RRU et autres réglementations en vigueur) que patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Sybille Valcke
- A.A.T.L. – D.U. : M. Fr. Timmermans